

La section FO DGFIP du MORBIHAN à l'aube de cette nouvelle année vous présente ses meilleurs vœux 2013 .

Nous n'avons pas encore relaté les derniers évènements 2012. Le Comité Technique « EMPLOIS » s'est tenu en décembre.

Compte tenu d'une part de l'importance de ce sujet, d'autre part de notre frilosité pour la politique de la chaise vide, **FO DGFIP 56** a pris le parti de siéger à la deuxième convocation pour ce Comité Technique « EMPLOIS ».

CTL 20 décembre 2012

Déclaration liminaire

F0 DGFIP 56

Toutes les organisations syndicales vous ont fait part haut et fort de la désapprobation du personnel concernant les suppressions d'emplois. Une levée de boucliers se manifeste dans tous les départements.

Au delà de ces effectifs qui années après années disparaissent, s'ajoutent les restrictions de crédits de fonctionnement.

FO DGFIP dit STOP, les services ne pourront continuer ainsi.

Pour ce qui est plus particulièrement du Morbihan, au regard des éléments communiqués, **FO DGFIP 56** vous pose les questions suivantes :

- Quelles sont les raisons qui positionnent notre département parmi les 11 départements qui contribuent le plus aux suppressions d'emploi?
- Le Morbihan se retrouve en haut de tableau des départements contributifs alors que comparativement la taille du département ne le justifie pas, pourquoi ?
- Là où les correctifs métiers minorent le nombre de suppression d'emplois, le Morbihan y contribue encore. Où le Morbihan a-t-il pêché, alors que vos présentations du rapport d'activité mentionnent d'excellents résultats ? Il y a là une contradiction qui exige une explication.

Le dispositif général prévoit des dotations en crédits vacataires en compensation pour les départements les plus contributifs aux suppression d'emplois, avez-vous connaissance de la dotation du Morbihan ? **FO DGFIP 56** affirme que cette solution n'a pas vocation à pallier de façon pérenne le manque d'effectif, et que la technicité de plus en plus pointue exigée pour l'exercice de nos missions ne peut se satisfaire de cette solution. Cela ne représente qu'un pansement sur une jambe de bois.

Par ailleurs, afin de répondre aux inquiétudes des agents, **FO DGFIP** vous demande de préciser clairement l'avenir des trésoreries du Morbihan.

Le tableau suivant démontre du positionnement du Morbihan dans les suppressions d'emplois.

Suppression d'emplois	Département	Transferts sortants	Transferts entrants	Contribution proportionnelle	Correctifs métiers	Correctifs environnementaux	Correctifs opérationnels	TOTAL	Suppression ventilée
Supérieur à 120	Paris	-62	1	-98,0	46,5	15,8	-24,0	-120,7	-120
Supérieur à 50	Alpes Maritime	-18		-33	-19,8	3,3	7,2	-60,3	-55
	Nord	- 33,0	25	-52	5,2	9,3	- 14,8	-60,3	-60
Supérieur à 30	Hérault	- 9,5		-26	0,4	1,6	2,9	30,6	-31
	Isère	- 11,0		-28,5	11,8	2,4	- 4,8	-30,1	-30
	Morbihan	- 13,5		-17,5	-13,3	1,5	6,9	-35,9	-32
	Moselle	- 13,5	2	-23	-11,7	3,9	4,4	-37,9	-34
	Pas de Calais	- 8,0	2	-28	-4,2	1,7	5,7	-30,8	-31
	Seine Maritime	- 12,5		-28	9,8	5	- 4,0	-29,7	-30
	Yvelines	- 13,0		-32,5	24,5	7,3	-22,6	-36,3	-35
	Seine St Denis	- 10,5		-36	-11,6	13,2	0,7	-44,2	-38
Supérieur à 20	Calvados	- 9,0		- 16,0	- 2,0	1,0	3,3	- 22,7	- 23
	Côte d'Or	- 14,0		-14,5	- 3,2	0,9	2,1	- 28,7	- 27
	Côte d'Armor	- 11,0		- 15,0	- 6,2	1,0	3,8	-27,4	- 26
	Gard	- 3,5		- 16,5	- 10,4	1,0	1,1	- 28,3	- 26
	Haute Garonne	- 13,5		- 28,5	13,1	3,1	5,2	- 20,6	- 21
	Gironde	- 14,5	3,0	- 33,5	8,6	1,6	10,1	- 24,7	- 25
	Ille et Vilaine	- 23,0		- 23,5	5,0	2,1	10,4	- 29,0	- 28
	Loire Atlantique	- 19,5		-27,0	11,3	1,4	7,3	- 26,5	- 26
	Marne	- 8,5		- 15,0	- 1,4	3,2	0,7	- 21,0	- 20
	Bas Rhin	- 12,0	8,0	- 25,5	12,5	3,8	- 16,0	- 29,2	- 29
	Haut Rhin	- 5,5		- 17,0	- 4,9	1,5	- 0,1	- 26,0	- 25
	Rhône	- 18,0	9	- 39,5	31,4	7,9	- 19,9	- 29,1	- 29
	Saône et Loire	- 8,0		- 13,5	- 9,3	0,5	4,3	- 26,0	- 23
	Seine et Marne	- 8,0		- 27,5	4,2	2,5	- 0,7	- 29,5	- 29
	Somme	- 9,5		- 14,5	- 3,8	0,9	2,0	- 24,9	- 24
	Vaucluse	- 6,0		- 13,5	- 6,0	0,9	2,9	- 21,7	- 22
	Essone	- 7,0		- 25,0	19,3	5,7	- 18,9	- 25,9	- 25
	Val d'Oise	- 7,5		- 24,0	3,8	6,1	- 9,3	- 30,9	- 29
Inférieur à 20 pour info	Finistère	- 16,0	27,0	- 20,5	-20,1	1,6	12,3	-15,7	- 14

Notre direction semble bien embarrassée pour expliquer ce volume important de suppressions d'emplois pour le Morbihan. Les divers critères contributifs sont pour notre département plus importants que pour d'autres départements équivalents. Si l'on peut expliquer objectivement certains chiffres, d'autres semblent nébuleux ? ? ? ? ? ? ? ?

Si cette année le Morbihan n'a pas été épargné, c'est qu'antérieurement, depuis 5 à 6 ans, dans la filière fiscale, le département a été protégé au titre de l'efficience, c'est en somme une rectification de la protection d'antan..... La centrale a remis les pendules à l'heure.

Par ailleurs 29 collègues ont déposé leur dossier de départ à la retraite et quitteront les services au cours du premier semestre 2013. Sachant que ce paramètre a été pris en compte par l'administration centrale pour absorber les suppressions d'emplois tout en évitant le sur-effectif durable, on comprend mieux le sort réservé au Morbihan.

FO DGFIP ne peut se satisfaire de ces explications et dénonce fermement cette politique de destruction du service public.

Le fléchage des suppressions au niveau départemental répond aux critères nationaux.

Dans la filière fiscale, sachant que l'on ne touche pas au « Contrôle fiscal », mission prioritaire, aux « Conservations des hypothèques », regain du marché immobilier, évolution de la législation, les « CDIF », révision foncière en cours, que reste-t-il ? les SIP et les SIE.....

Dans la filière gestion publique, la direction se défend d'avoir ciblé les trésoreries en fonction de leur avenir. Seuls l'évolution des indicateurs et la mise en évidence des charges ont contribué à l'analyse du positionnement des suppressions d'emplois. Nous ne sommes pas dupes.

Concernant les fermetures de postes, notre directeur affirme qu'elles doivent se faire là où c'est nécessaire, après consultation des agents et des élus. Le processus peut prendre plusieurs années.

Il n'empêche que pour ce qui concerne le Morbihan, des projets sont en gestation depuis longtemps : Allaire, Guémené sur Scorff, Plouay. Plus récemment est venu se rajouter Pluvigner et pourquoi pas Baud et Locminé ? ? ? ? ? ? .

Ces suppressions d'emplois seront effectives au 1 septembre 2013.

Comment les services vont-ils continuer à fonctionner dans ces conditions ?

A force de réduire la voilure sans réduire les charges de la cargaison, la ligne de flottaison s'enfoncé, il suffit d'une tempête et tout chavire sans canot de sauvetage.

FO DGFIP 56 a bien entendu voté contre cette destruction programmée.

Le premier Comité Technique 2013 est prévu le jeudi 21 février. Le Comité d'hygiène et Sécurité se tiendra le mardi 29 janvier 2013.

Vos représentants **FO DGFIP 56**